

Procès-verbal

9^e ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Le mardi 12 décembre 2023, à 19 h30

Format hybride

En salle: Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC-15

En ligne : Plateforme Zoom

Étaient présents

Madame Véronique Perez	Secrétaire
Madame Nancy Beaupré	Administratrice (virtuellement)
Madame Linda Duchaine	Administratrice
Monsieur Samuel Clavet	Trésorier (virtuellement)
Madame Laurie-Anne Giguère	Administratrice (virtuellement)
Monsieur William Hubert-Giguère	Administrateur

Étaient absentes

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Isabelle Duchesneau	Administratrice

Étaient également présents

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville–Les Châtel
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques Service de l'interaction citoyenne
Monsieur Jean-François Bougie et Madame Laurianne Noël	De l'organisme Concertation Jeunesse

QUORUM

Le quorum des membres du conseil est atteint. Outre les personnes mentionnées précédemment, sept (7) personnes participent à l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Véronique Perez préside la rencontre. Elle ouvre l'assemblée à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultation publique, aux personnes présentes en salle et en mode virtuel. Elle invite monsieur William Hubert-Giguère, nouvellement élu, à venir rejoindre les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Linda Duchaine et appuyée par monsieur William Hubert-Giguère.

3. Présentation de LA CONCERTATION CONNEXION-JEUNESSE

Monsieur Jean-François Bougie, coordinateur de la maison des jeunes l'Escapade de Val-Bélair (qui changea son nom pour Alternatif 12-35) nous informe que Connexion-jeunesse est un regroupement d'organismes de la Haute-St-Charles qui vise à apporter aide et conseils aux 12-35 ans. Les besoins, dans un contexte de vie difficile pour l'accès aux besoins essentiels comme s'héberger et se nourrir et l'accroissement de l'itinérance, appellent de plus en plus, la présence d'intervenants psychosociaux et de *travailleurs de rue*. Il est souligné que l'implication dans le milieu s'établit progressivement, compte tenu des ressources budgétaires disponibles et de la difficulté de recrutement d'intervenants.

Y-a-t-il des problématiques particulières relevées chez les jeunes de Loretteville est-il demandé?

Les besoins sont PRÉSENTS à Loretteville et la priorité d'intervention est tournée vers les jeunes de 16/25 ans qui bien souvent, sont laissés à eux-mêmes. Depuis le 12 octobre, un petit local attenant à l'école Roger Comtois (qui accueille 2 200 étudiants), permet de recevoir le midi et les jeudi et vendredi soir, de 8 à 10 étudiants/jour. Madame Laurianne Noël y agit à titre d'intervenante. Elle nous informe que le nom du local sera sous peu annoncé, à la suite de l'invitation faite aux jeunes d'en proposer un.

Madame Nancy Beaupré suggère d'accroître la visibilité des services de **LA CONCERTATION CONNEXION-JEUNESSE** sur la plateforme Facebook.

Madame Asselin et les membres du conseil, soulignent l'apport important du travail de **LA CONCERTATION CONNEXION-JEUNESSE** et remercient monsieur Bougie et madame Noël pour la présentation. Il est souligné en toute fin d'échange, la récente ouverture de la Maison des jeunes à Loretteville en octobre.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Activités de Noël

Madame Asselin souligne que le Marché de Noël et les activités d'animation, auxquels s'est joint le regroupement des marchands de l'artère commerciale a connu un franc succès. Environ 1 300 personnes ont répondu à l'invitation.

Soupe populaire auxquels s'est joint le regroupement des marchands

Samedi le 16 décembre, se tiendra *La Soupe populaire* organisée par un groupe de bénévoles. Des paniers de Noël seront distribués pour l'occasion (environ 250 paniers). En janvier, est prévu d'offrir des ateliers de cuisine. Des initiatives citoyennes fortement appréciées et soutenues, souligne madame Asselin.

Chorale de Noël

Dimanche le 17 décembre à 14 h, il y aura la présentation de la *Chorale de Noël* à l'église St-Ambroise. Une initiative des Chevaliers de Colomb.

Travaux sur la rue Racine

Madame Asselin présente l'état d'avancement des travaux de développements résidentiels et commerciaux en cours, sur la rue Racine et ceux qui sont complétés et nouvellement en opération. Elle annonce un futur projet de construction qui est en réflexion soit : (la rénovation de l'ancienne caserne de pompiers sur la rue Racine pour un bâtiment qui pourrait offrir des locaux aux organismes communautaires).

Piscines

L'aménagement d'une piscine extérieure à l'école La Chaumière de Neufchâtel, dont la fin des travaux est prévue en 2025, permettra aux résidents de Loretteville, d'y avoir accès souligne madame Asselin

D'importants réaménagements seront faits à la piscine Château d'Eau. La piscine est en bon état. Toutefois, il est prévu sécuriser d'avantage le lieu de débarcadère des enfants, de déplacer le terrain de *basketball* et de rendre l'environnement plus attrayant.

Densification et achat local

Madame Asselin précise que la densification de la rue Racine a pour but de stimuler et de favoriser l'achat local, la vitalité économique du milieu tout en éloignant les actes de vandalisme.

5. Période de questions des citoyens

Un citoyen, fait remarquer le déneigement inapproprié de certaines rues, bancs de neige, état de la chaussée et autres. À cela, madame Asselin répond que la requête en déneigement, doit être adressée directement au 311 qui documente le problème et l'achemine à l'instance concernée. Madame Asselin fera le suivi.

Un autre citoyen, présente un projet immobilier de quatre logements, qu'il désire construire sur la rue Albert Trudel et qui nécessite un changement de zonage. Projet intéressant et madame Asselin invite madame Dominique Gagnon à expliquer le processus dans le cheminement d'une demande de changement et les facteurs qui sont considérés dans l'évaluation de la demande.

6. Dossiers concernant le quartier

6.1 ÉquiMobilité résolution

Résolution 23-CA-20 :

Considérant les faits suivants:

Que le programme ÉquiMobilité est géré par la ville;

Qu'au moment de s'inscrire à ÉquiMobilité, il y a deux étapes dont celles:

1- De se présenter dans un bureau d'arrondissement pour s'inscrire avec les documents exigés;

2- De se procurer la carte OPUS ÉquiMobilité dans un centre de service du RTC (ceux-ci sont situés au centre-ville).

Que les citoyen.es de Loretteville sont peu nombreux à bénéficier de ce service.

Afin de rendre accessible le programme ÉquiMobilité aux citoyen.n.es admissibles à Loretteville, il est proposé par madame Linda Duchaine et appuyé par madame Véronique Perez :

Que l'inscription (première étape,) soit disponible dans un bureau municipal du secteur de Loretteville;

Qu'un Centre de services du RTC soit implanté (ponctuellement ou de façon permanente) dans le secteur de Loretteville.

6.2 Atelier sur le phénomène de l'itinérance

Madame Linda Duchaine a assisté à un atelier, regroupant quelques organismes du milieu, dont le sujet portait sur la problématique de l'itinérance. Un phénomène qui est de plus en plus présent à Loretteville. Le projet qui est sur la table de concertation, vise à encadrer et à mieux réagir face à cette nouvelle réalité. Ce fut une belle rencontre informative et animée par une spécialiste bien au fait du problème, souligne madame Duchaine, qui assurera le suivi.

6.3 Vision de la mobilité active - Arrondissements Des Rivières et de la Haute-Saint-Charles

Madame Linda Duchaine a assisté à l'atelier et a fait le résumé des projets visant à sécuriser l'artère de la rue du Golf, le secteur du IGA..., au niveau entre autres, des pistes cyclables et des trottoirs.

7. Dossier du conseil de quartier

7.1 Projet de sécurité routière

Véronique Perez annonce avoir déposé la demande de subvention de trois mille dollars 3 000\$ pour la tenue d'activités de sécurité routière en 2024. Celles-ci pourraient se dérouler à l'école Roger Comtois sous différentes formes : distribution de feuillets, kiosques, animation en classe, présence de policiers pour gérer la circulation aux abords de l'école...Madame Verrez communiquera, en avril 2024, avec les responsables pour le développement du projet.

7.2 Projet de sentiment de sécurité des femmes dans le quartier de Loretteville (Accès transports viables)

Madame Dominique Gagnon explique ce que devrait être la trajectoire de la marche qui se tiendra le 24 janvier ou, s'il y a mauvais temps, le 31, de 15 à 19 heures. Madame Gagnon confirmera la date retenue pour l'événement, dès qu'elle sera disponible.

7.3 Suivi du projet d'un journal local

À la suite de l'annonce du projet sur la plateforme Facebook, deux personnes ont démontré leur intérêt à se joindre à la réalisation du journal local. Madame Linda Duchaine présente monsieur Hugo Chouinard, de la Société d'histoire, qui serait intéressé à s'impliquer. Pour constituer l'équipe, une ou deux personnes additionnelles seraient bienvenues. En cela, madame Laurie-Anne Giguère répond à l'invitation et monsieur William Hubert-Giguère propose une personne de sa connaissance qui serait susceptible de pouvoir agir comme photographe du journal. Il reste à considérer le budget de fonctionnement qui pourrait y être alloué. Tout semble confirmer l'intérêt que revêt le projet de lancement d'un petit journal local.

8. Correspondance

Aucune correspondance

9. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 novembre 2023

Le sujet est reporté à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier en janvier 2024.

10. Fonctionnement du Conseil de quartier

10.2 Paiement pour la rédaction du PV

Résolution 23-CA-21 : Sur proposition de monsieur Samuel Clavet qui est appuyée par madame Laurie-Anne Giguère, il est résolu d'effectuer le paiement pour la rédaction du procès-verbal du 14 novembre 2023.

11. Varia

11.1 Transfert bancaire

Monsieur Samuel Clavet porte à l'attention des membres toute la difficulté qu'il rencontre à obtenir un rendez-vous pour actualiser le dossier du transfert de signatures, essentiel à l'émission de chèques et/ou transactions bancaires. Une démarche qui devient fastidieuse devant une lourdeur communicationnelle inhérente à l'institution bancaire.

12. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée.

La prochaine assemblée aura lieu le 9 janvier 2024 à 19 h au centre communautaire Denis-Giguère. Madame Nancy Beaupré propose la levée de l'assemblée à 21h 30 appuyée par monsieur William Hubert-Giguère.

Lyse Pelletier
Présidente

Véronique Perez
Secrétaire